



## Déclaration du bureau FGF-FO 22 Lundi 23 septembre 2024

Le bureau de la FGF-FO 22, réuni le 23 septembre 2024 à Saint-Brieuc, considère que, **face à un gouvernement qui menace toutes les conquêtes sociales, l'heure est à l'action commune pour le faire reculer et gagner nos revendications.** À tous les niveaux, à la tête de la confédération FO, dans les fédérations de fonctionnaires FO, comme dans nos syndicats de base, il est indispensable d'engager des discussions dès maintenant pour aboutir à un rapport de force national et interprofessionnel permettant de construire l'action commune : il faut construire la grève générale interprofessionnelle et le blocage total du pays afin d'obtenir satisfaction sur les revendications.

Le bureau de la FGF-FO 22 affirme son **opposition aux journées saute-mouton.**

**Constatant la liquidation des services publics et ses conséquences vis-à-vis des droits des citoyens,** dans les Côtes-d'Armor comme partout :

- menace de 60 suppressions de postes au Conseil départemental ;
- fermeture de 46 classes dans les écoles publiques ;
- 400 enfants en situation de handicap sans école ou en attente de structure spécialisée ;
- régulation des urgences de Lannion, fermetures des maternités de Dinan, Guingamp ;
- manque de dizaines d'agents aux finances publiques...

le bureau de la FGF-FO 22 considère qu'**il faut se mobiliser :**

- **pour la défense et le renforcement des services publics partout sur le territoire, contre la régionalisation territorialisation ;**
- **pour l'abandon du projet de loi Guérini, la défense du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers ;**
- **pour l'abrogation de la réforme des retraites ;**
- **pour la défense de la sécurité sociale et du droit à la santé ;**
- **pour l'abandon définitif du projet de réforme de l'assurance chômage ;**
- **pour l'augmentation générale des salaires, et notamment par la revalorisation de 28,5% de la valeur du point d'indice, la hausse des traitements, pensions et minima sociaux.**

Nous appelons les syndicats FO de la fonction publique d'État dans les Côtes-d'Armor à **réunir les adhérents afin de préciser le cahier de revendications, puis à discuter l'action commune avec l'ensemble des salariés et des organisations syndicales dès que c'est possible.**